



TERMES DE REFERENCE

DE LA PRESENTATION DE L'INCUBATEUR DE L'INNOVATION DE LA
JEUNESSE DE LA RIVIERA PALMERAIE



2iJRP

INCUBATEUR DE L'INNOVATION
DE LA JEUNESSE DE LA
RIVIERA PALMERAIE

1. PRÉAMBULE

La jeunesse de la Riviera Palmeraie constitue un levier stratégique de développement économique, social et technologique. Face aux défis liés au chômage des jeunes, au sous-emploi, au manque d'accompagnement structuré et à l'insuffisance d'espaces dédiés à l'innovation, il apparaît nécessaire de mettre en place un cadre organisationnel favorisant l'émergence d'initiatives entrepreneuriales viables et durables.

C'est dans cette dynamique qu'est né l'Incubateur de l'Innovation de la Jeunesse de la Riviera Palmeraie (2IJRP), fruit d'une collaboration entre l'Union des Associations des Jeunes de la Riviera Palmeraie (UAJRP), le Cabinet Intermark Business International Group (IBI GROUP SARL), structure spécialisée dans la formation, le conseil, l'assistance en montage de projets, l'intelligence économique et diverses prestations stratégiques et Monsieur KOMENAN ABDEL NGNOESSETH Expert en Innovation et Stratégie de Partenariat.

Le 2IJRP sera logé au sein de l'entreprise IBI GROUP SARL et bénéficiera de commodités modernes, notamment un espace de coworking et un accès internet gratuit, afin d'offrir aux jeunes un environnement favorable à la créativité, à la collaboration et à la performance.

2. OBJECTIFS

2.1 Objectif général

Contribuer à l'autonomisation socio-économique des jeunes de la Riviera Palmeraie à travers la promotion de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du développement de compétences adaptées aux exigences du marché.

2.2 Objectifs spécifiques

- Encourager l'esprit entrepreneurial et l'innovation chez les jeunes ;
- Accompagner les jeunes dans la conception, la structuration et la formalisation de leurs projets ;
- Renforcer les capacités techniques, managériales et numériques ;
- Faciliter l'accès à l'information stratégique et aux opportunités de financement ;

- Créer un écosystème local dynamique favorisant la collaboration et les partenariats.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

- Un cadre structuré d'accompagnement des jeunes porteurs de projets est opérationnel ;
- Un nombre significatif de projets innovants est incubé chaque année ;
- Des startups, des entreprises, des organisations professionnelles, viables et formalisées sont créées par les bénéficiaires ;
- Les compétences entrepreneuriales et numériques des jeunes sont renforcées ;
- Un réseau de Business Angels, de partenaires techniques et financiers est constitué autour du 2IJRP.

4. AVANTAGES POUR LA JEUNESSE DE LA RIVIERA PALMERAIE

- Accès à un espace de travail collaboratif moderne (coworking) ;
- Accès gratuit à internet pour la recherche et le développement de projets ;
- Encadrement par des experts en formation, conseil et intelligence économique ;
- Assistance technique au montage de projets et à la recherche de financement ;
- Opportunités de réseautage et de partenariats stratégiques ;
- Renforcement de l'employabilité et de l'autonomie financière.

5. AXES STRATÉGIQUES

- 1. Formation et renforcement des capacités**
- 2. Incubation et accompagnement personnalisé**
- 3. Intelligence économique et veille stratégique**
- 4. Partenariats et mobilisation de ressources**
- 5. Innovation et transformation digitale**

6. SERVICES PROPOSÉS

- Sessions de formation thématiques ;
- Ateliers pratiques de montage de projets ;
- Coaching individuel et collectif ;
- Assistance à la rédaction de plans d'affaires ;
- Orientation vers les mécanismes de financement ;
- Organisation de conférences, panels et rencontres B2B ;
- Mise à disposition d'un espace coworking équipé ;
- Accès à internet et ressources documentaires.

7. DISPOSITIONS FINALES

Les présents Termes de Référence servent de document cadre pour la présentation institutionnelle et le déploiement opérationnel de l'Incubateur de l'Innovation de la Jeunesse de la Riviera Palmeraie (2IJRP). Ils pourront être adaptés en fonction des évolutions stratégiques, des partenariats et des opportunités de financement.